Retour au sommaire

Les associations professionnelles de microfinance. Leur rôle dans le développement de l'industrie de la microfinance

BIM n° 38 – 19 novembre 2002

Betty Wampfler

La GTZ a organisé en partenariat avec l'AFMIN (Africa Microfinance Network Initiative) un séminaire portant sur le rôle des associations professionnelles de microfinance dans le développement de l'industrie de la microfinance.
Ce séminaire s'est déroulé le 6 et 7 novembre 2002 à Accra. Nous vous en rendons brièvement compte aujourd'hui, à partir d'éléments recueillis par interview de différents participants.
Que ceux d'entre vous qui ont participé à ce séminaire n'hésitent pas à compléter ou à nous apporter leur propre commentaire.

Contexte

Les réseaux d'IMF, les APEX, les organisations de service d'appui ont une importance croissante dans le développement de la microfinance. Parmi ces organisations, les associations professionnelles de microfinance jouent un rôle spécifique dans la régulation et la stabilisation du secteur, la fourniture de services, voire l'organisation de refinancement.

En Afrique, les associations professionnelles d'IMF (AMF) se structurent progressivement dans la plupart des pays. L'AFMIN, réseau africain des AMF regroupe aujourd'hui les AMF de 13 pays, qui représentent elles -mêmes environ 300 IMF correspondant à 2 millions de clients.

Le séminaire avait pour objectifs de :

- Présenter une étude comparative des associations professionnelles dans 8 pays d'Afrique
- Créer un forum d'échange sur les AMF
- Fournir des éléments aux bailleurs de fonds et aux décideurs pour la définition d'une stratégie d'appui aux AMF.

Trois groupes de travail ont été proposés :

- les services offerts par les AMF
- les membres des AMF
- partenariat et gouvernance des AMF

Vingt pays africains ont participé à ce séminaire, ainsi que des partenaires techniques (WWB, SEEP, AFRACA), et des représentants de bailleurs de fonds (parmi lesquels la GTZ, la coopération suédoise).

L'atelier a été introduit par la présentation de l'étude comparée des associations professionnelles de microfinance, réalisée par Michael Brüntrup sur 8 pays (Ouganda, Ghana, Niger, Mali, Afrique du Sud et Mozambique) entre 2001 et 2002.

Des associations professionnelles de MF se sont structurées dans la plupart des pays d'Afrique à la fin des années 90. Leur composition varie fortement d'un pays à l'autre, tant en termes de nombres de membres (de 0 à 20 membres jusqu'à plus de 40 membres dans les pays comme le Bénin), qu'en terme de types d'IMF membres (régulés ou non, seulement un certaines IMF (ex les mutualistes) ou ouverture plus large, …).

L'étude relève parmi les conditions favorables à l'émergence d'une AMF dans un pays : l'existence d'institutions de microfinance suffisamment consolidées et préoccupées de pérenniser leurs activités, l'homogénéité du secteur, la bienveillance des pouvoirs publics, l'existence de cadres de concertation préalables, et l'accès à un minimum de financement pour démarrer les activités de l'AMF.

Les AMF remplissent trois types de fonctions :

- la fourniture de services aux IMF : ces services peuvent être très divers, de l'information à appui conseil, jusqu'à l'appui financier - la défense des intérêts des IMF, face aux pouvoirs publics, et à d'autres acteurs collectifs
- la production de références, de normes de qualité, avec pour objectifs de fournir des références aux IMF membres et de renforcer la confiance dans le secteur. Le risque de conflit d'intérêt avec la fonction de représentation est ici souligné par l'étude

L'étude analyse l'organisation et la gouvernance des AMF qui varient fortement en fonction de la taille de l'AMF et la plus ou moins grande homogénéité de ses membres. Deux types de situations sont analysées : des associations larges regroupant l'ensemble des IMF d'un pays sont confrontées à la nécessité de gérer la diversité ; des associations spécialisées regroupent au niveau d'un pays un seul type d'IMF et la régulation globale du secteur est assurée par un forum national.

L'étude souligne la difficulté de financement des AMF. Celui-ci repose sur les cotisations des membres, la vente de services, mais reste largement tributaire des subventions.

Les perspectives de développement des AMF sont esquissées : priorité au développement de services de formation, de services financiers dans certains pays, renforcement des compétences techniques au sein des AMF ; renforcement de la transparence de leur fonctionnement, préservation de l'équité entre membres. Le développement et la professionnalisation des AMF supposent un appui de long terme de la part des bailleurs de fonds.

Plusieurs autres exposés ont étayé le diagnostic et la réflexion du sméinaire : études de cas par pays, expérience d'appui de WWB, expérience du réseau SEEP.

La résolution finale du séminaire, qui devrait être publiée prochainement, reprend l'analyse des fonctions des AMF, de leur trajectoire de développement, souligne la difficulté de financement des AMF et l'importance de stabilisation de financements externes à moyen terme. Lors d'une table ronde, l'AFMIN a présenté son historique, ses activités et son plan d'affaire, centré sur son élargissement et le renforcement des AMF nationales. Là encore, la nécessité d'un appui financier extérieur de moyen terme a été souligné. Différentes questions restent en suspens :

- Comment consolider l'approche régionale de l'AFMIN, notamment par rapport aux autorités monétaires ?
- Quelles alliances, quelles synergies face à des initiatives régionales qui intègrent des questions de financement (ex : le ROPPA sur le financement de l'agriculture ?)
- Quelles synergies avec des associations spécialisées (de type CIF, regroupant des IMF mutualistes) ?

Ce bref compte rendu n'épuise pas la richesse du séminaire. Dès que la synthèse officielle en sera diffusée par les organisateurs, nous vous en informerons et essayerons de la relayer à travers Espacefinance.

Pour en savoir plus :
M. Hayder AL Bagdadi, GTZ, hayder.al-bagdadi@gtz.de

Bibliographie

Brüntrup M., septembre 2002 : Microfinance associations (MFA) in Africa, GTZ, Stuttgart, 50 p.
Brüntrup M., 2002 : Les associations des institutions de microfinance. Le cas de l'Association professionnelle des institutions de la microfinance au Mali (AMPIM/Mali), GTZ, 44 p.
GTZ, 2002 : Micro Enterprise Alliance (MEA) : The case of South Africa, 60 p.
GTZ, 2002 : Associations des institutions de la microfinance, le cas de l'association nigérienne des institutions professionnelles de la microfinance (ANIP-MF), 36 p.
GTZ, 2002 : Microfinance Associations, The case of the Ghana Microfinance Institutions Network (GHAMFIN), 41 p.
GTZ, 2002 : Microfinance Associations, The case of Ethiopan Microfinance Institutions (AEMFI), 26 p.
GTZ, 2002 : Microfinance Associations, The case of the Association of Microfinance Institutions in Uganda (AMFIU), 41 p.

WWB, 1998 : Programme régional pour la mise en place et le renforcement de réseaux d'institutions de microfinance en Afrique, rapport sur les réseaux de la réunion organisée en Côte d'Ivoire en septembre 1998, 50 p.
WWB, 1999 : Programme régional pour la mise en place de réseaux d'institutions de microfinance en Afrique, schéma d'organisation du réseau régional africain, 6 p.
Andriambalo M., 2000 : « Une structure de représentation professionnelle et de défense des intérêts du mouvement mutualiste : l'exemple de l'AIPFM à Madagascar « , in Techniques Financières et Développement, n°59-60, juillet-octobre, ESF, pp. 122-128.
Lapenu C. & Zeller M., 2001 : Distribution, Growth, and Performance of the Microfinance Institutions in Africa, Asia and Latin America. A Recent Inventory, Discussion Paper n°114, International Food Policy Research Institute, Washington D.C., 35 p.
Wiedmaier-Pfister M., 2001 : « Les associations de petits emprunteurs en Bolivie, un mouvement controversé « , in Techniques Financière et Développement, n°64-65, pp. 44-48.
CGAP (2002): Apex institutions in Microfinance, Occasional paper No. 6, Washington DC, The World bank
Plouffe, A. (1998): SEEP: un réseau de connaissances, Présentation au Forum Professionnel de la Microfinance, Cotonou, Benin, 18-22 May 1998.

Pour Pole Microfinancement
Betty Wampfler